



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES  
du jeudi 15 novembre 2012 à 18h30**

L'an deux mil douze, le jeudi 15 novembre à 18 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Salle du Conseil de Saint-Ay, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

**Présents :** MM. Derouck, Damon (suppléant de M. Gudin), Mme Langlois, MM. Dubois, Durand, Laubret, Bouland, Mme Manchec, MM. Guérin, Rouxel, Mmes Vignelles, M. Guibert (suppléant de M. Brechenmacher), Mme Martin, MM. Migeon, Rabier, Simonnet, Le Gallo, Pommier, Mme Maignant, Quéré, MM. Cuillerier, Lebrun, Richard.

**Absent excusé représenté :**

M. Langer avait donné pouvoir à M. Simonnet

**Absent excusé non représenté :**

M. Lemaire

**Secrétaire de séance :** M. Derouck

Le procès verbal de la séance du 27 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Président a informé l'Assemblée de l'élection de Monsieur Alain Le Gallo, délégué titulaire, et de Madame Louise Roche, déléguée suppléante, pour la Commune de Meung-sur-Loire.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

**1) Budget Principal : Décision Modificative n°1.**

A l'unanimité, l'Assemblée a adopté la **décision modificative n°1 sur le Budget Principal de la Communauté de Communes** qui porte sur les montants suivants :

- Section de Fonctionnement : - 23 541,79 €
- Section d'Investissement : - 58 428,13 €

**2) Approbation du projet de règlement du S.P.A.N.C.**

L'Assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a adopté le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

### **3) Extension de la zone d'Activités des Pierrelets :**

- **Demande de subvention auprès de diverses administrations pour l'aménagement de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets,**
- **Lancement d'une étude démarche qualité environnementale et d'une étude de faisabilité économique sur l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a autorisé Madame le Président à confirmer en temps voulu les demandes de subventions auprès de diverses administrations pour l'aménagement et l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets.

D'autre part, l'Assemblée a autorisé Madame le Président à engager les démarches nécessaires pour mandater un cabinet en vue de la réalisation d'une étude démarche qualité environnementale et d'une étude de faisabilité économique.

La Commission Economie sera amenée à statuer sur une nouvelle proposition de répartition d'implantation d'entreprises formulée par la Commune de Chaingy.

### **4) Décision de principe sur la mise en place d'un plan de formation.**

L'Assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, s'est prononcée favorablement sur la mise en place d'un plan de formation pour les 2 agents de la Communauté de Communes du Val des Mauves, ainsi que d'un règlement de fonctionnement.

### **5) Avis sur le schéma d'aire d'accueil des gens du voyage.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable sur le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage 2012-2018.

### **6) Point sur les reversements de fiscalité.**

L'Assemblée a été informée sur le rapport d'étape remis par le cabinet Klopfer au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency, chargé de mettre en œuvre une nouvelle convention de reversement de fiscalité sur le Parc Synergie Val de Loire, compte tenu de l'impact sur la Communauté de Communes du Val des Mauves.

Madame le Président a été autorisée à signer la convention en temps voulu.

### **7) Questions et communications diverses.**

Madame le Président a présenté à l'Assemblée un compte rendu des dernières réunions, à savoir :

- Réunion sur la Mutualisation des biens et services, organisée le 25 octobre 2012 par l'Association des Maires du Loiret à Saint-Ay ;
- Réunion du 24 octobre 2012 concernant la Compétence S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale).
- Autres questions diverses.

Enfin, Madame le Président a rappelé la date du prochain Conseil Communautaire, le jeudi 20 décembre 2012 à 18h30 à Meung-sur-Loire, et de la C.L.E.C.T. du 22 novembre en vue de l'adoption de son rapport définitif sur lequel chaque Commune sera amenée à statuer d'ici la fin de l'année.

Affiché le : 21/11/2012.

Meung-sur-Loire, le 20 novembre 2012  
Le Président,



Pauline MARTIN

